

Supplément montpellier

www.montpellier.fr février 2009

notre ville

**Le futur
Hôtel de
Ville**



**pour un
service public
d'excellence**

M

Montpellier *mille et une vies*

Hélène Mandroux, maire de Montpellier et Philippe Saurel, adjoint au maire délégué à l'urbanisme posent la première pierre du futur Hôtel de Ville en présence des architectes Jean Nouvel et François Fontès.

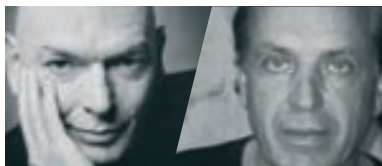


Le chantier avance

La construction du futur Hôtel de Ville est entrée dans sa phase opérationnelle. Avec les six premiers niveaux de planchers réalisés, le bâtiment est bien visible. Les palissades qui délimitent le chantier sont devenues des supports d'information pour les riverains et le public en général. Courant 2009, un pavillon de présentation du projet sera installé sur le site et des visites de chantier seront organisées.

Montpellier notre ville informera régulièrement ses lecteurs sur le devenir de l'ancienne mairie et l'avancement des travaux du futur Hôtel de Ville.

sommaire



4-5. La maison commune conçue par **Jean Nouvel** et **François Fontès** s'inscrit dans l'histoire de la ville et du Lez.

6-7. Symbole de la démocratie locale, le bâtiment offrira à la population un **service public** moderne, fonctionnel et accessible.



8-9. Un vrai quartier. Sur un **territoire de 9 hectares**, s'intègrent des commerces, des bureaux et quelque 250 nouveaux logements, dont 50 logements sociaux.

10-11. Un bâtiment durable. Écologique dans sa conception et économe dans son fonctionnement.

Supplément à Montpellier notre Ville. Rédaction et photos, direction de la communication de la Ville de Montpellier. Direction artistique et maquette: Anatome. Photogravure Pays d'oc. Impression Rockson. Distribution Adrexo.

Ancrer la mairie dans le XXI^e siècle



Le futur Hôtel de Ville

par **Hélène Mandroux, maire de Montpellier**

A l'horizon 2011, Montpellier disposera d'un Hôtel de Ville digne de son développement démographique et de sa modernité. La plupart des services municipaux disséminés dans différents sites de la ville seront alors rassemblés.

Après une première pierre posée symboliquement en juillet, le bâtiment est entré aujourd'hui dans sa phase de construction. La réalisation de cet ouvrage a été confiée aux architectes, Jean Nouvel et François Fontès. Il permet d'ancrer la mairie dans le XXI^e siècle, en proposant une maison commune ouverte, accueillante, dans un environnement qui prend en compte le développement durable.

L'édification du futur Hôtel de Ville sur les bords du lez a été décidée pour répondre aux défis que notre cité doit relever. Pour gérer une ville qui compte aujourd'hui 265 000 habitants, il faut des moyens et un espace en adéquation. Parce que le service public a besoin d'excellence, cet équipement saura porter haut cette exigence.

La future mairie est située dans le prolongement du quartier des Consuls de Mer, à l'intersection du centre ancien et des nouveaux quartiers, vers le sud et la mer. Elle est le cœur vivant d'un nouveau quartier, exemplaire du point de vue de la mixité urbaine. Sur 9 hectares, seront associés équipements publics, logements, commerces et bureaux, dans l'écrin arboré d'un parc méditerranéen.

Enfin, en cette période de crise, il est indispensable de poursuivre les investissements et de soutenir la construction. Elle permet de sauvegarder le tissu économique, en générant l'équivalent de 2 000 emplois directs et 12 000 emplois indirects. Bâtir le futur Hôtel de Ville y contribue.

**Le futur hôtel
de ville va donner
une nouvelle
dimension à
Montpellier.**

Une maison “commune

Maison commune, à tous les Montpelliérains, le futur Hôtel de Ville n’a rien de quelconque.

Loin de la tradition architecturale des lieux de pouvoir qui en “imposent”, le futur Hôtel de Ville de Montpellier sera un lieu accessible à tous, accueillant et surprenant aussi. Ainsi, les architectes Jean Nouvel et François Fontès l’ont voulu ouvert et transparent. Ce parallélépipède, haut de 40 m, est posé sur un plan d’eau tourné vers le Lez. Il domine au nord un parvis long de 120 m. Évidé par deux patios, il ménage



Le futur Hôtel de Ville s’ouvrira sur un large parvis.

des vues traversantes sur le parc, le parvis et le Lez. Rafraîchissant le bâtiment, le miroitement de l’eau anime l’espace intérieur. Les façades, réfléchissantes, suivent les variations du soleil.

Les ondulations de l’eau engendrent des vibrations lumineuses. Ces jeux d’ombre et de lumière ont le bleu

Coût : 130 millions d’euros
Ouverture programmée :
2^e trimestre 2011

Maître d’ouvrage :
Ville de Montpellier
Mandataire : Société
d’équipement
de la région
montpelliéraine
(Serm)

ZAC : 9 hectares

Surface du bâtiment :
27 000 m²
sur 12 niveaux.

Matériaux :
structure en acier,
habillée
de façades
en aluminium
et en verre

” peu banale

comme base chromatique, couleur de la Ville.

Lieu de représentation d'activités, le parvis pénètre la structure par une grande calade. Il est prolongé au premier niveau par une salle publique et de grandes terrasses, orientées dans le prolongement du parc.

Davantage pierre angulaire, que monolithe solitaire, l'Hôtel de Ville est une véritable pièce urbaine, interconnectée à son

environnement et au-delà, à l'ensemble de la cité, telle la pièce ultime, essentielle à la cohérence, d'un puzzle géant.

Situé dans le quartier Port Marianne et concrétisant le développement au sud de la ville, le bâtiment replace Montpellier au cœur géographique de l'Agglomération.



© Jean-Loup Sierf

À 63 ans, cet **architecte-urbaniste** international vient de recevoir le Pritzker architecture prize 2008, couronnant ainsi une longue série de distinctions. Ses réalisations rehaussent le prestige de nombreuses grandes métropoles à travers le monde.

Jean Nouvel

« Révéler la richesse environnementale »

« Ce projet est majeur pour moi. La notion d'ensembles -ensemble d'espaces publics, de commerces et de logements ouverts sur la ville- me passionne. Ce bâtiment doit s'inscrire dans l'histoire de la ville et du Lez. Situé dans l'axe de Port Marianne et entouré par un territoire lié à la végétation et à l'eau, notre ambition était de faire de la mairie un lieu qui soit de nature à révéler la richesse environnementale et les vues qui s'offrent

au regard, à partir de son vaste parvis. Elle est accueillante et se donne à voir telle une grande porte ouverte transparente sur la lumière et sur son parc. Un immense vitrail monochrome bleu sera installé sur la façade et éclairera la salle du conseil et celles vouées aux réceptions. »



© F. Fontès

Architecte-urbaniste, ce Montpellierain de 57 ans, grand prix de l'excellence européenne en 1990, a participé aux commissions d'adoption des critères de Haute qualité environnementale dans la construction.

François Fontès

« Reconquérir la modernité méditerranéenne »

« Nous avons souhaité renouer avec le génie du lieu, un aspect de convivialité urbaine que nos générations avaient un peu perdu de vue. Le concept de modernité méditerranéenne inclut une relation intérieur / extérieur particulière et des aspects bioclimatiques à retrouver. Un enjeu pour le sud de la France. La nouvelle mairie est un exemple

de cette tentative de reconquête. Il joue avec la lumière, le climat, l'environnement. Une grande place situe ce bâtiment public devant un espace que nous imaginons comme une agora. »

Un service public moderne

Le futur Hôtel de Ville permettra de regrouper, dans un souci d'efficacité et d'économie, la quasi-totalité des services municipaux aujourd'hui dispersés en divers lieux de la commune, à l'exception de certains services situés à Garosud et à Grammont qui resteront sur place. Symbole de la démocratie locale, ce bâtiment offrira à la population un service public de qualité, favorisant l'accueil, le confort et l'information des usagers.

● **L'accessibilité** à la mairie sera facilitée par la proximité du tramway, l'aménagement de nouvelles pistes cyclables et la réalisation d'un parking de 737 places sous le parvis, destiné aux usagers de la mairie et des commerces.

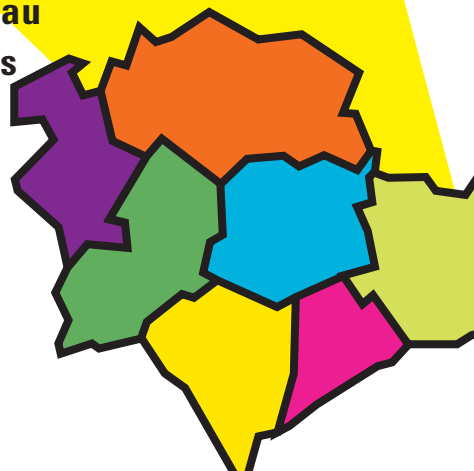
● **L'accueil.** Un hall de 700 m² constituera un véritable lieu de vie pour organiser des expositions et des manifestations. Des espaces d'attente seront aménagés à proximité des services administratifs. L'accueil des services recevant le plus de visites (services des sports, renseignements d'urbanisme, etc.) sera

transféré dans le hall.

● **L'information.** Des bornes numériques seront présentes en accès libre dans le hall.

Mairies annexes

Au cœur des quartiers, les mairies annexes verront leur rôle renforcé. Elles sont en effet, les relais essentiels de l'action municipale auprès des citoyens. Elles continueront à assurer des missions de service public pour répondre, au plus près, aux attentes des usagers. La territorialisation de l'action publique garantit l'égalité des citoyens.





Salle des rencontres

Située juste au-dessus du hall d'accueil, la salle des rencontres est vaste, confortable avec de larges vues sur la ville et le parc. Elle sera accessible par des ascenseurs ou des escaliers, ainsi que par un escalator spécifiquement mis en place pour s'y rendre. Elle accueillera diverses manifestations (repas, repas dansants, conférences, concerts, défilés, etc.). Elle sera pourvue de terrasses extérieures.



© Fotolia-Christophe Denis

Salle des mariages

Avec la nouvelle mairie, les Montpelliérains pourront se marier au sein même de la maison commune, dans une salle offrant un accès et une vue sur le parc public. Elle sera accessible depuis le hall d'entrée par une terrasse surplombant le bassin. Le parc sera un cadre privilégié pour les traditionnelles photographies de mariage.

Salle du conseil municipal

Dans la salle du conseil municipal, des espaces d'accueil du public sont prévus dans la mezzanine, afin de permettre aux Montpelliérains d'assister dans de bonnes conditions visuelles et acoustiques aux conseils municipaux.



© Atelier Jean Nouvel

Un équipement struct

Le futur Hôtel de Ville symbolise la dimension prise par Montpellier.

Avec une croissance démographique de 9,86 % (moyenne nationale : 4,98 %), la collectivité marque la nouvelle centralité de son territoire par un outil à sa mesure, rendu nécessaire par les défis déjà en cours. La réorganisation de la ville autour du Lez, décrit les nouveaux contours de Montpellier. Les berges deviennent un lieu de promenades, un nouvel axe de circulation douce.



- 1 Parvis et parking en sous-sol
- 2 Hôtel de Ville
- 3 Parc
- 4 - 5 Logements commerces et activités
- 6 Logements
- 7 Pont Zuccarelli
- 8 Le Lez
- 9 Place Antonelli
- 10 Pont de la République



urant l'axe nord-sud

Autour de ce centre de gravité moderne d'environ 9 ha, le développement urbain est harmonieux. Accessible à tous, le site de l'Hôtel de Ville est au cœur du réseau de déplacement, à la croisée des lignes 1 et (très bientôt) 3 du tramway, en interconnexion avec la ligne 2 toute proche. À proximité, se trouve la

place Ernest-Granier, l'un des plus importants carrefours de la ville et le point d'ancrage de l'ex-avenue de la mer, récemment baptisée "avenue Raymond Dugrand", du nom de l'urbaniste qui a changé le visage de Montpellier sous les mandats successifs du maire précédent, Georges Frêche. Ce dernier avait imaginé cette pénétrante en provenance de la mer comme les "Champs-

élysées" montpelliérains. La réalisation de voiries (le pont de la République, notamment) améliorera l'accès au quartier et ses liaisons avec les grandes voies de circulation montpelliéraines. Le vaste parvis de 6 000 m² amènera aux terrasses situées aux pieds des immeubles des 250 logements (dont 50 logements sociaux) qui l'entoureront. Il couvrira 4 niveaux enterrés de parking.



© Atelier Jean Nouvel

Un balcon sur le Lez

Le parc public de 4 ha qui sert d'écrin au bâtiment sera agrémenté de pins, pelouse et enrochements. Il sera accessible depuis la nouvelle place Antonelli.

Incluant une véritable alternative de circulation, dégagée des contraintes de l'hypercentre, il sera intégré dans des itinéraires de promenades combinant les berges

du Lez, le parc Marianne et le parc public des Jardins de la Lironde, de part et d'autre de l'avenue du Mondial 98. L'amélioration de l'assainissement et la réduction des nuisances

liées aux intempéries par la réalisation d'un bassin d'orage enterré, ainsi que la canalisation des Aiguerelles, font également partie des aménagements notables.

Un bâtiment durable

À la nécessité d'accompagner la croissance urbaine, la Ville de Montpellier associe l'exigence environnementale.

Le futur Hôtel de Ville est à l'image de la politique énergétique volontariste menée depuis 25 ans à Montpellier, notamment sur la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments municipaux.

En ce domaine, la conception a été optimisée. L'isolation renforcée par l'extérieur, favorisera l'inertie thermique du bâtiment. Les surfaces vitrées, doublées pour plus de performances, seront réparties de façon rationnelle selon les orientations.

Par ailleurs, la future mairie sera dotée d'une véritable centrale de production électrique, raccordée au réseau EDF. Avec 1 300 m² de capteurs photovoltaïques, produisant environ 20 % de sa consommation d'électricité, la centrale sera l'une des plus importantes de France. Les panneaux seront implantés

sur le toit de l'édifice, ainsi que sur les brise-soleil de la façade sud. Cette démarche est subventionnée par la Région LR et l'Ademe.

Enfin, un écran installé dans le hall de la mairie affichera en temps réel, à l'attention du public, le niveau de production de la centrale photovoltaïque.



Capter l'énergie solaire

1 300 m² de panneaux photovoltaïques sur

le futur Hôtel de Ville

Puissance : 169 kWc

Localisation : façade sud, ombrières des patios

Coût : 1 million d'euros

Maîtriser l'énergie

● **La production de chaleur** sera réalisée par des chaudières à gaz à condensation. Toutes les pompes de départ des circuits seront à débit variable, de façon à ajuster leur consommation au strict besoin.

Une régulation associée à une détection de présence permettra de gérer au plus près, suivant les besoins réels d'occupation.

● **L'aération des espaces de bureau** sera réalisée par un système de ventilation naturel,

là encore, économe en énergie. L'été, les bassins alimentés par le Lez ajouteront gratuitement au confort thermique. Ils limiteront également l'impact d'éventuelles crues.

● **L'éclairage des locaux** sera également associé à une détection de présence et de luminosité: on n'éclairera que si la lumière du jour n'est pas suffisante et seulement si les occupants sont présents.



Les lignes de tramway

- Ligne 1
- Ligne 2
- Ligne 3

